

**RAPPORT ANNUEL
DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS CONSTANCE
BE AMERICA**

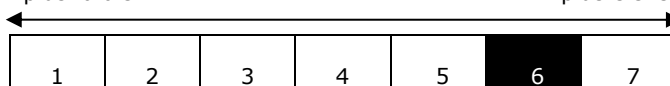
**(Opérations de l'exercice clos
le 31 décembre 2021)**

- Société de gestion** : **CONSTANCE ASSOCIÉS**
37, avenue de Friedland – 75008 Paris
- Dépositaire et conservateur** : **Crédit Industriel et Commercial (CIC)**
6, avenue de Provence – 75009 Paris
- Commissaire aux comptes** : **Mazars**
61, rue Henri Regnault – 92075 Paris La Défense
- Commercialisateur** : **CONSTANCE ASSOCIÉS**
37, avenue de Friedland – 75008 Paris

Informations concernant le FCP Constance Be America

- Régime juridique** : Directive « OPCVM » 2014/91/UE
- Forme juridique** : Fonds commun de placement (FCP) de droit français
- Classification** : Actions internationales
- Code ISIN** : Part A : FR0011271576
Part I : FR0011275015
- Investissement en OPC** : Moins de 10% de l'actif net
- Objectif de gestion** : Le FCP a pour objectif la recherche d'une surperformance par rapport à l'indice S&P 500 INDEX représentant l'évolution du marché action américain sur la durée de placement recommandée.

- Indicateur de référence** : S&P 500 INDEX, dividendes nets réinvestis
- Profil de risque** : À risque plus faible, À risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible, rendement potentiellement plus élevé



Le risque de contrepartie n'est pas pris en compte dans cet indicateur.

- Souscripteurs concernés** : Tous souscripteurs sauf personnes américaines
- Durée de placement recommandée** : Supérieure à 5 ans
- Régime fiscal** : Le FCP n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité du souscripteur dépend de son lieu de résidence, et de sa situation particulière. Il est recommandé de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les informations ci-dessus sont incomplètes. Avant toute souscription, il est recommandé de prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et de consulter des conseillers professionnels.



A) Politique d'investissement

A-1) Rapport de gestion

Pour l'année 2021, dont la dernière valeur liquidative était arrêtée au 31 décembre, le FCP Constance Be America affiche une performance de 14.32% (USD) pour la part I et 12.96% (USD) pour la part A. Les deux parts du FCP performant moins que leur indicateur de référence, le S&P 500 Net Total Return (dividendes nets réinvestis) qui affiche une performance de 28.16% (USD) (ticker Bloomberg : SPTR500N Index).

Sur la période, l'intégralité des secteurs ont été des contributeurs positifs à la performance du FCP et de son indicateur de référence. La forte reprise qui a accompagné la réouverture des économies - après une année 2020 marquée par la pandémie de coronavirus - a justifié la nette surperformance des secteurs dits « cycliques ».

Le secteur de l'énergie a notamment affiché la meilleure performance annuelle, dopé par la hausse des prix du pétrole résultant d'une offre réduite par les politiques de l'OPEP et d'une forte croissance de la demande inhérente aux réouvertures des économies mondiales.

Les secteurs de l'immobilier, des financières et des technologies de l'information ont également affiché une surperformance notable. La performance du secteur immobilier s'explique par le boom du marché américain causé par la réouverture de l'économie entraînant une hausse historique des prix du fait d'un afflux de demande et d'un stock de bien qui s'amenuisait avant un rééquilibrage fin 2021. Concernant les financières, les titres bancaires et d'assurances ont fortement bénéficié de l'anticipation, puis des annonces d'une politique de normalisation de la part de la FED, synonyme de hausse de taux et donc, d'accroissement de rendement pour les acteurs précédemment cités. Enfin, le secteur des technologies de l'information a bénéficié de la forte hausse des semi-conducteurs ainsi que du hardware qui ont tiré le secteur vers le haut, les softwares se sont, pour leur part, inscrits en ligne avec la performance globale du marché nord-américain.

Les secteurs des matériaux, des soins de santé, de la consommation discrétionnaire, des services de communication, de l'industrie, de la consommation discrétionnaire et des services aux collectivités affichent pour leur part des performances en deçà du marché nord-américain. Ces sous performances peuvent s'expliquer notamment par la hausse des coûts de transport, les goulets d'étranglement ainsi que par les pénuries de matières premières pour les secteurs des matériaux, de l'industrie et pour certaines franges de la consommation discrétionnaire et de produits de consommation de base. En ce qui concerne le secteur des soins de santé, il avait bénéficié d'une année 2020 exceptionnelle en termes de performances, notamment du fait de la pandémie de Coronavirus qui avait propulsé les valeurs de santé à des plus hauts historiques, le secteur a donc naturellement moins performé en 2021 avec les réouvertures des économies et de la vaccination de la majeure partie de la population au sein des pays développés.

Conformément à notre stratégie d'investissement, nous surpondérons certains secteurs comme les services de communication, la consommation discrétionnaire, la consommation de base et l'industrie. À l'inverse, d'autres secteurs comme les financières, l'énergie, l'immobilier et les services aux collectivités sont sous représentés au sein du FCP car ils ne permettent pas, selon nous, de faire ressortir des avantages compétitifs durables. Nous demeurons convaincus de nos analyses, et continuons à gérer le portefeuille du FCP avec un horizon de long terme.

Le turnover (ou taux de rotation) du portefeuille net a été de 46.91% sur l'exercice.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures, et que les performances ne sont pas constantes dans le temps.

Achévé de rédiger le 7 Janvier 2022

A-2) Stratégie d'investissement

L'année 2021 aura été marquée par le rebond des économies mondiales après une année 2020 fortement impactée par la pandémie de coronavirus et les mesures de fermeture des économies.

En effet, bien que la pandémie se poursuive, la majeure partie des pays développés a pris le parti du « vivre avec » en actant la réouverture progressive de leurs économies. Malgré quelques « stop and go » (arrêt et reprise) la réouverture des frontières pour les voyages internationaux d'affaires et de tourisme s'est poursuivie.

Le déploiement de la vaccination au sein des pays développés a permis d'alléger la pression hospitalière et ainsi de procéder aux réouvertures. Ces pays ont enregistré de fortes croissances leur permettant, pour certains, de dépasser leurs niveaux de PIB pré-Covid et pour la majeure partie de s'en rapprocher. Cependant, de nombreuses disparités sectorielles demeurent, notamment sur le secteur du trafic aérien et du tourisme.

La croissance accrue de la demande, la congestion du trafic maritime et les pénuries de matière premières et semi-conducteurs ont pris de court l'offre et porté certains prix à des niveaux record.

Ces éléments ont fortement bénéficié aux secteurs des matières premières, banques et assurances qui ont largement surperformé. Les activités dites cycliques et le marché de l'immobilier américain ont également été parmi les meilleurs performers lors de l'année 2021 du fait de la réouverture des économies. Ces hausses d'activités nous ont paru transitoires (rebonds liés aux réouvertures) et le FCP est resté positionné hors de ces secteurs. Notre processus d'investissement ne nous a pas permis d'identifier d'avantages compétitifs durables dans ces secteurs. Ce choix, assumé, de rester à l'écart de ces secteurs, s'est avéré préjudiciable en 2021 pour la performance du FCP en comparaison des indices qui les incluent.

Pour autant, notre lecture d'un scénario d'inflation moins transitoire qu'initialement anticipé s'est avéré juste. À ce titre, au cours de l'année 2021 nous avons poursuivi notre



stratégie d'investissement initiée en 2020 sur des valeurs s'inscrivant sur des thématiques séculaires de croissance et proposant des avantages compétitifs durables tels que d'importantes barrières à l'entrée, un fort pouvoir de fixation des prix et une forte image de marque. C'est de notre point de vue ces critères qui permettront de maintenir la rentabilité des sociétés du portefeuille.

Pour ce faire, nous avons continué de surpondérer le secteur de la consommation discrétionnaire au sein du FCP. Nous avons considéré que les grandes marques de consommation (Starbucks, Nike, Lululemon, Levis, Ralph Lauren, Yeti Holdings...) bénéficieraient d'une résilience sur leurs ventes et leurs marges. Nous avons également conservé en portefeuille des sociétés de marketplace et de distribution (Amazon, Etsy...) qui n'ont que faiblement performées en 2021 après une année 2020 exceptionnelle. Nous pensons que la distribution vit des changements importants et durables. Enfin, notons le formidable parcours de l'action Tesla. L'entreprise a largement surperformé ses pairs de l'industrie automobile et le reste du marché en dépassant systématiquement les attentes de production et de livraisons au cours de l'exercice. Dans cette même logique, le FCP a initié une position sur le titre Ferrari.

Le secteur de l'industrie a vu sa pondération réduite durant l'exercice 2021. Malgré l'augmentation du poids des sociétés de défense dans le portefeuille, celles-ci ont subi en 2021 plus fortement qu'anticipé les pénuries de semi-conducteurs et les difficultés d'approvisionnement, ce qui les a contraintes à réduire leurs volumes et leurs marges.

La position du FCP dans la société Uber Inc a également négativement impacté sa performance. L'instabilité générée par les déclarations du secrétaire d'état au travail américain et l'enquête menée par la justice chinoise sur sa filiale Didi Inc ont fait reculer le titre. Le statut des travailleurs pour ces plateformes demeure un enjeu crucial. Le FCP a également été désinvesti sur plusieurs industries telles que le transport ferroviaire, la construction et l'industrie spatiale.

Nous sommes restés surinvestis sur le secteur des services de communication, considérant que les sociétés au sein du FCP (Facebook, Alphabet, Integral Ad Sciences, Snapchat, Pinterest au 31 décembre 2021, Activision Blizzard et Match Group ayant été cédées) s'inscrivaient toutes dans des tendances de forte croissance à long terme et qu'elles bénéficiaient de la pandémie actuelle pour accroître leur nombre d'utilisateurs.

Pour autant, le niveau de valorisation élevé de la plupart de ces titres de services de communication, l'impact beaucoup plus fort qu'attendu de la nouvelle politique de protection des données d'Apple et les diverses controverses entourant l'utilisation des réseaux sociaux ont très fortement pesé sur la performance de cette poche du FCP qui affiche 2.64% de performance sur l'année contre 21.57% pour l'indice sectoriel. Nous considérons cependant que ces sociétés conservent un fort potentiel de croissance de leurs revenus et de leur rentabilité par le biais de nouvelles opportunités de monétisation, avec notamment le développement des technologies de réalité virtuelle et de réalité augmentée.



Le FCP a également vu son exposition au secteur de la consommation de base augmenter autour de plusieurs thématiques telles que les produits de beauté et le « prêt à manger ». En effet, outre des métriques de croissance nettement supérieures à celles du PIB américain, ces deux thématiques bénéficient d'une forte élasticité de la demande aux prix et d'une forte structure de marge. S'agissant de la vente au détail, nous avons considéré que dans le cadre d'une inflation endémique, les ménages américains seraient particulièrement prudents dans leurs habitudes de consommation et favoriseraient les distributeurs comme Costco et Walmart qui offrent une vraie proposition de valeur.

À l'inverse, nous avons réduit l'exposition au secteur des technologies de l'information en concentrant les investissements du FCP sur le segment des logiciels, qui s'est avéré être le moins performant de cette industrie en 2021. Conformément à la stratégie de gestion, le FCP s'est concentré sur des titres à fort potentiel de croissance avec un biais important sur les solutions de cyber sécurité (CrowdStrike, Palo Alto networks), sur les logiciels commerciaux (Intuit, Salesforce, Adobe, Microsoft, Shopify) et sur les solutions de dématérialisation (DocuSign, Double Verify, Ansys). L'approche prudente des investisseurs face aux niveaux de valorisation élevés de ces titres et les craintes entourant la normalisation de la politique monétaire annoncée par la FED ont fait marquer le pas à ces positions. Pour autant, nous constatons que lors du dernier cycle de hausse de taux entre 2018 et 2019, les indices boursiers de croissance avaient largement surperformé le marché.

Enfin, s'agissant du secteur de la santé, le FCP est demeuré sous investi. Nous avons considéré que les niveaux de valorisation atteints par les titres en 2020 avec la pandémie de coronavirus ne présageaient plus, sauf exception, de fortes performances boursières en 2021. Le secteur a sous performé les marchés actions mondiaux mais la poche Santé du FCP a pour sa part affiché une performance de 62.47% illustrant bien la stratégie de sélection de titres effectuée au cours de l'année 2021.

Nous ne pouvons pas estimer la durée et l'ampleur de ces mouvements sectoriels. Néanmoins, en 2021, nous sommes restés focalisés sur les éléments essentiels de notre philosophie d'investissement : la création de valeur sur le long terme avec la recherche de la qualité dans les fondamentaux des entreprises.

Achévé de rédiger le 7 Janvier 2022

A-3) Allocation

En matière d'allocation, nous avons privilégié les secteurs correspondant le mieux à notre philosophie d'investissement. En effet, les technologies de l'information, la consommation discrétionnaire, les services de communication, l'industrie et la consommation de base étaient sur la période des secteurs clefs pour notre philosophie d'investissement.

À l'inverse, certains secteurs comme l'énergie, l'immobilier, les financières et les services aux collectivités restaient trop dépendants de sous-jacents comme les taux d'intérêts, la politique internationale et les commodités (pétrole, matières premières, métaux...), ce qui, dans l'environnement de marché que nous avons connu en 2021 a négativement impacté

les performances du FCP. Pour autant, l'équipe de gestion considère que trop d'incertitudes demeurent quant à la pérennité de la demande suite à cette reprise économique, particulièrement dans un contexte de normalisation des politiques monétaires à travers le monde.

Achévé de rédiger le 7 Janvier 2022

A-4) Principaux mouvements sur la période

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 le FCP a laissé une place importante à la consommation discrétionnaire. Les indicateurs économiques confirmant que le consommateur américain demeure l'un des principaux moteurs de l'économie outre-Atlantique avec une forte résilience à la hausse des prix et un taux d'épargne record suite aux mesures de soutien à l'économie ciblant directement les citoyens. À ce titre, nous avons cédé nos positions sur Booking Holdings au constat d'un paradoxe. Cette valeur avait retrouvé son niveau de valorisation pré pandémie alors même que le trafic aérien et les taux de remplissage dans le secteur hôtelier étaient encore bien en deçà de leurs seuils pré-Covid. S'agissant de la consommation discrétionnaire, le FCP a cédé la ligne Mac Donald's Corp considérant que la réouverture de l'économie américaine favoriserait plus les restaurants que les chaînes de fast foods. Le FCP a initié de nouvelles positions sur les titres Yeti Holdings Inc, Ralph Lauren Corp et Dr Martens PLC pour profiter du retour en magasins des consommateurs après une année 2020 peu favorable au secteur de l'habillement.

L'exposition au secteur de la consommation de base a augmentée. Dans la distribution avec l'initiation de positions sur Costco et Walmart (que nous considérons parmi les grands bénéficiaires d'un scénario d'inflation durable) et de la parfumerie avec l'ouverture d'une position sur Interparfums (qui nous semblent particulièrement bien positionné grâce à leurs riches portefeuilles de marques sur un marché où l'inélasticité de la demande au prix est bien connue).

L'exposition au secteur de l'industrie a elle aussi été accrue malgré une réduction du nombre de valeurs en portefeuille. Le FCP a été désinvesti des lignes Uber Technologies et Verisk Analytics. Pour autant, la nette surperformance du titre Carlisle Companies qui affiche une performance de 58% sur l'année a permis d'augmenter l'exposition au secteur malgré les cessions. Le FCP a conservé ses positions sur les titres Northrop Grumman Corp et Raytheon Technologies Corp (défense) et initié une position sur le titre Heico Corp (aéronautique) pour profiter de la reprise graduelle du trafic aérien - concrétisé notamment par la réouverture des frontières des Etats-Unis en Novembre 2021.

La pondération du secteur des services de communication a peu évolué, principalement due à la faible performance de celui-ci au sein du FCP. Pour autant, quelques mouvements sont à noter. Nous avons vendu nos titres Match Group Inc et Activision Blizzard car ils nous semblaient déjà avoir fortement bénéficié de la pandémie et ne pas être les mieux positionnés dans le cadre des réouvertures économiques. Nous avons initié des positions sur les titres Integral Ad Sciences et Snapchat qui s'inscrivent sur des



tendances de croissance séculaires - accroissement de l'utilisation des réseaux sociaux et nécessité des commerçants d'être présents sur ces plateformes pour engager les jeunes consommateurs.

Enfin, le secteur des technologies de l'information a vu son exposition réduite à la faveur de la cession des titres Square Inc, Twilio Inc, Visa Inc, Nuvei Corp et Kinaxis Inc que nous trouvions chèrement valorisés. Les comparables de ces entreprises ont entraîné la déception des investisseurs pour les solutions d'engagement numérique et de digitalisation. La reprise du secteur des paiements est également ressortie inférieure aux attentes.

Le FCP a initié de nouvelles positions dans les titres Double Verify et Palo Alto Networks pour renforcer ses expositions sur les thématiques de publicité numérique et de cyber sécurité.

Les secteurs de la banque, de l'énergie, des matériaux et de l'immobilier ont quant à eux été laissés de côté par le FCP pour l'année 2021 car il ne se prête pas à notre méthode d'analyse par l'avantage concurrentiel.

Enfin, dans une optique de diversification du portefeuille et de gestion des risques, des prises de profits ponctuelles ont été opérées tout au long de l'année, principalement sur des valeurs qui avaient beaucoup progressé. Pour certaines ventes, nos perspectives d'augmentation des cours avaient été revues à la baisse, ce qui justifiait notre décision.

Achévé de rédiger le 7 Janvier 2022

A-5) Information sur les instruments financiers émis ou gérés par Constance Associés

Le FCP Constance Be America n'est pas investi dans d'autres OPCVM gérés par Constance Associés, ni dans des instruments financiers qui sont émis par Constance Associés (ou les entités de son groupe).

A-6) Informations relatives aux instruments financiers dérivés et aux techniques de gestion efficace de portefeuille

Pendant l'exercice, la société de gestion n'a eu recours à aucun des instruments et contrats suivants : change à terme, dépôt de garantie, future, prêt de titre, garantie émise ou reçue.

A-7) Informations issues du règlement européen SFTR relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de leur réutilisation

Le FCP Constance Be America n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

B) Informations réglementaires

B-1) Politique de sélection des intermédiaires

1 Cadre

La société de gestion se doit d'obtenir le meilleur résultat possible, de servir au mieux les intérêts des clients tout en favorisant l'intégrité des marchés.

S'agissant de la passation des ordres au marché, la directive MIF 2 demande aux prestataires que toute mesure raisonnable soit prise en vue d'obtenir le meilleur résultat possible dans l'exécution des ordres transmis pour le compte de leurs clients, et de réaliser des contrôles pour cela.

De par son statut de société de gestion de portefeuille, Constance Associés n'est pas membre des marchés, mais transmet des ordres pour le compte des OPCVM gérés ou de sa clientèle sous mandat à des intermédiaires de marchés agréés et sélectionnés.

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection des intermédiaires, laquelle impose de prendre toute mesure raisonnable pour obtenir, dans la plupart des cas possibles, la meilleure exécution possible des ordres transmis pour le compte des portefeuilles gérés par Constance Associés.

2 Critères retenus par Constance Associés

Les critères suivants sont retenus dans l'analyse de la qualité/performance d'exécution des ordres par les intermédiaires sélectionnés :

- le prix à payer à l'intermédiaire qui exécute l'ordre,
- les coûts directs ou indirects liés à l'exécution de l'ordre,
- la rapidité d'exécution de l'ordre,
- la probabilité de l'exécution et du règlement,
- la taille et la nature de l'ordre,
- toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre (lieu d'exécution, impact de l'ordre sur le marché, durée de validité de l'ordre, technologie de reporting),

il n'est pas oublié de tenir compte des diligences effectives pour respecter le tarif prévu et pour régler et livrer dans les temps comme le souhaitent les teneurs de compte.

3 Intermédiaires retenus à ce jour

Constance Associés a retenu des intermédiaires selon le teneur de compte utilisé.

Pour les portefeuilles tenus chez CIC Market Solutions, dont les OPCVM de la gamme Constance Be ..., Constance Associés choisit directement ses brokers. Les intermédiaires sélectionnés à la rédaction des présentes sont :

- Bank of Montreal Capital Markets (Constance Be America & Constance Be World)
- Makor Securities (depuis février 2021)

Cette sélection en direct permet de limiter le coût des mouvements pour les OPCVM et pour les mandats, et de gagner en proximité avec les brokers utilisés (important notamment pour soigner correctement le traitement des ordres).



En général, les frais d'intermédiation ont été contenus à 0,05% sur les opérations passées sur l'exercice, en baisse par rapport au précédent exercice.

L'ensemble des opérations de change ont été confiées à CIC, ce qui est en pratique imposé par le dépositaire. Nous n'obtenons pour cette partie pas la même transparence que pour les actions, malgré nos demandes répétées.

B-2) Communication des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance)

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

Cadre général : La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de la gouvernance est liée à la notion de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) apparue ces dernières années. L'ISR vise à retenir des approches complémentaires à la gestion traditionnelle, en favorisant les investissements dans des sociétés socialement responsables. L'approche consiste « à prendre systématiquement en compte les trois dimensions que sont l'environnement, le social/sociétal et la gouvernance (ESG) en sus des critères financiers usuels. Les modalités de mise en œuvre peuvent revêtir des formes multiples fondées sur la sélection positive, l'exclusion ou les deux à la fois, le tout intégrant, le cas échéant, le dialogue avec les émetteurs ».

Les critères ESG comprennent trois dimensions :

- Une dimension environnementale, qui désigne l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur l'environnement ;
- Une dimension sociale/sociétale, qui est relative à l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur les parties prenantes par référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption, etc.) ;
- Une dimension de gouvernance, qui analyse l'ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. Cela inclut les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, sa direction et son conseil d'administration.

Origine : L'article L 533-22-1 du Code monétaire et financier dispose que : "les sociétés de gestion mettent à la disposition des souscripteurs et du public un document retraçant leur politique sur la prise en compte dans leur stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance et des moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre de cette politique. Elles y précisent les critères et les méthodologies utilisées ainsi que la façon dont ils sont appliqués. Elles y indiquent comment sont exercés les droits de vote attachés aux instruments financiers résultant de ces choix. ».



Modalités de prise en compte des critères ESG chez Constance Associés : Pour l'ensemble des portefeuilles gérés, dont les OPCVM, Constance Associés n'a pas tenu à inscrire de façon systématique les critères ESG dans son processus d'investissement.

Constance Associés n'entend notamment pas pour le moment faire des critères extra-financiers un élément central de sa communication commerciale ni systématiquement de ses décisions de gestion.

Les OPCVM gérés par Constance Associés répondent ainsi à la définition de l'article 6 du Règlement dit « SFDR ». Ils entrent donc dans une catégorie (non définie réglementairement) dite « mainstream » et regroupant les fonds et comptes gérés pour lesquels les gérants financiers ne souhaitent prendre aucun engagement formel (par opposition aux fonds relevant de l'article 8 « light green » qui s'engagent mais de façon non mesurable, ou ceux de l'article 9 « dark green » qui s'engagent de façon mesurable).

Cependant, dans le cadre de la politique d'investissement de Constance Associés, l'analyse fondamentale, dans une logique de compréhension globale, s'appuie aussi sur des critères financiers et extra-financiers, quantitatifs et qualitatifs (sans engagement de résultat).

Le rapport dit « La gestion de Constance Associés et l'ESG » sous-titré « Rapport Article 173 : Critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement et de gestion des risques, avec complément 1 charbon et complément 2 SFDR » mis à jour est disponible dans la partie informations réglementaires du site www.constance-associes.fr.

La politique de vote fait l'objet d'un point à part ci-après.

B-3) Politique de rémunération en application chez Constance Associés

Depuis l'exercice 2016, la politique actuellement en vigueur de rémunération adoptée en décembre 2016 par la société s'applique. Les rémunérations sont constituées d'une partie fixe et d'une partie variable.

La rémunération variable de certains collaborateurs suit la présente politique : il s'agit de l'équipe de gestion, de l'équipe de direction, et du personnel dont la rémunération dépasse la rémunération moyenne des précédents. A ce jour, cela concerne tous les collaborateurs de la société.

L'ensemble de la rémunération variable de ces collaborateurs est soumis à la politique de rémunération, peu importe que cette rémunération soit liée à l'activité de gestion d'OPCVM, de gestion sous mandat discrétionnaire, etc. La société de gestion a ainsi souhaité faire preuve d'un maximum de cohérence.

La partie variable de la rémunération de chacun de ces collaborateurs est assise sur des critères liés à la fonction de chacun, à des critères collectifs et à des critères individuels.



La partie différée de la rémunération variable d'un exercice comptable donné est supérieure à 50%. L'acquisition définitive de la partie différée est liée (voire conditionnée) à la situation financière de Constance Associés, à la continuité de l'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période précédant chaque versement.

La partie différée de la rémunération variable évolue avec la performance d'un portefeuille représentatif de la gestion menée par Constance Associés.

Les collaborateurs visés par la politique de rémunération ont reçu l'interdiction de la part de Constance Associés de tenter de la contourner par une stratégie de couverture personnelle ou d'assurance.

Il est fait des exceptions pour les collaborateurs entrés depuis moins de 3 ans.

Le détail de la politique de rémunération peut être obtenu en adressant une demande écrite à : Constance Associés S.A.S. – à l'attention de Monsieur le Directeur général – 37, avenue de Friedland – 75008 Paris – France.

Nous nous abstenons ici de communiquer les données chiffrées en matière de rémunérations tant l'équipe concernée est réduite : cela reviendrait à donner des indications personnelles qui n'ont pas à être rendues publiques.

Notons simplement ici qu'il n'y a pas eu sur l'exercice de modification importante de la politique de rémunération.

B-4) Méthode de calcul du risque global

La société a retenu la méthode de l'engagement.

B-5) Vie de l'OPCVM

L'OPCVM a fait l'objet d'une mutation intervenue le 22 janvier 2021, la stratégie d'investissement de l'OPCVM autorisée se retraquant aux contraintes de gestion historiquement suivies.

Le 22 janvier 2021 a vu également des modifications apportées à l'OPCVM :

- Centralisation des ordres (jour et heure),
- Augmentation du nombre de jours entre la date de centralisation et la date de règlement,
- Modification de la fréquence de la valeur liquidative.

Aucune autre modification n'est à signaler sur l'exercice clos au 31 décembre 2021.



B-6) Politique d'exercice des droits de vote

Cadre général

L'article 321-132 du Règlement général de l'AMF, ainsi que le règlement de déontologie des OPCVM et de la gestion individualisée sous mandat de l'AFG disposent que les sociétés de gestion de portefeuilles doivent prévoir les conditions dans lesquelles elles exercent le droit de vote.

Dans la pratique, Constance Associés dispose du droit de vote pour les OPCVM qu'elle gère, mais ne peut voter pour les clients gérés sous mandat. En effet, le droit français impose par exemple que le pouvoir ne peut être confié qu'à un autre actionnaire d'une part, et requiert qu'un mandat soit signé pour chaque assemblée générale.

Quand vote Constance Associés ?

Constance Associés recherche une performance de moyen et long-terme pour ses investissements, tout en se réservant la possibilité de liquider sa position à tout moment (liquidité recherchée).

Consciente de la taille de ses investissements rapportée à la capitalisation des sociétés dans lesquelles elle mène des investissements, Constance Associés sait que son avis en assemblée générale n'a que peu de poids. Cela étant, Constance Associés s'est doté fin 2020 d'une solution de vote en ligne pour tenter de participer plus aux votes de façon systématique pour appuyer ses convictions en matière de gestion des sociétés.

La participation au vote est systématique dans les cas suivants :

- Quand l'ensemble des investissements de Constance Associés (OPCVM et comptes gérés sous mandat) représentent plus de 5% des droits de vote d'une société,
- Quand l'investissement par un OPCVM dans une société représente plus de 8% de l'actif net de l'OPCVM en question,
- Quand l'investissement de tous les OPCVM gérés par Constance Associés représente plus de 5% de l'actif net global des OPCVM gérés.

Cependant, dans les cas suivants, Constance Associés pourra ne pas voter tout de même :

- Lorsque le coût d'exercice du vote est prohibitif (par exemple si la procédure de vote à distance n'est pas disponible et qu'il faut se rendre sur place pour voter),
- Lorsque le vote nécessite le blocage des titres pendant une période longue (pour éviter de perdre la liquidité recherchée),



- Lorsque les titres donnant le droit de vote ont fait l'objet d'une cession temporaire, car Constance Associés n'entendrait pas les rappeler pour exercer le droit de vote.

En pratique, Constance Associés a régulièrement voté en 2021 au titre des participations du FCP Constance Be America. L'outil de vote en ligne a d'ailleurs permis de voter significativement plus que lors de l'exercice précédent.

B-7) Accès à la documentation du FCP

La documentation légale du FCP (DICI, prospectus, rapports périodiques, ...) est disponible gratuitement auprès de la société de gestion, à son siège, sur simple demande.

C) Éléments comptables

C-1) Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en Dollar US, devise de la comptabilité de l'OPC.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

C-1-a) Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

C-1-b) Comptabilisations des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

C-1-c) Affectation des sommes distribuables

L'OPC a opté pour :

- Le mode de capitalisation pour les revenus.
- Le mode de capitalisation pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

C-1-c) Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème	
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société	Actif net	Part « A/USD » 2,40 % TTC maximum	Part « I/USD » 1,20% TTC maximum

de gestion (CAC, dépositaire, avocats, distribution)			
Frais indirects maximum	Actif net	0% taux maximum	
Commission de surperformance	Actif net	Néant depuis le 8 décembre 2017	

Les frais liés à la recherche sont payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

C-1-d) Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
<p>Commissions de mouvement</p> <p>Prestataire percevant les commissions de mouvement :</p> <p>Dépositaire (100%)</p> <p>Aucune commission de mouvement ne revient à la société de gestion, ni directement ni indirectement</p>	<p>Prélèvement sur chaque transaction</p>	<p>Montants et % HT</p> <p>Commission de mouvement sur transactions de valeurs mobilières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions, ETF, droits, bons de souscription : • négociés sur une bourse française, belge ou néerlandaise : 0,05 % - minimum 10€ • négociés sur une bourse d'un autre pays : 0.05% - minimum 30€ <p>+ frais éventuels de place</p> <ul style="list-style-type: none"> • OPC : • commercialisés en France : 15€ • commercialisés à l'Étranger : 40 € • offshore : 150 € <p>+ frais éventuels de correspondant</p> <p>Commission de mouvement sur les encaissements de coupons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • franco sur émetteur en France • 0,25% - maximum 30€ sur émetteurs étrangers <p>Récupération d'avoir fiscal sur l'étranger : 2% - minimum à 150€</p>

Les frais liés à la recherche sont payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

C-1-e) Méthodes de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

CONSTANCE ASSOCIÉS S.A.S. – 37, avenue de Friedland – 75008 Paris

RCS PARIS 794 605 063 – Capital social 300 000 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP-13000029

Société de courtage en assurance (COA) inscrit à l'ORIAS sous le numéro 13008121



Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Titres d'OPC en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

C-1-f) Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

Non applicable pour et OPCVM.

C-1-g) Garanties données ou reçues

Néant

C-1-h) Divers

La comptabilité de l'OPCVM est tenue en engagement. Ainsi, les dividendes sont comptabilisés à compter de la date ex-dividende.

Les frais d'encaissement des dividendes sont provisionnés (retenue à la source telle qu'espérée).

L'évaluation des actions se fait au cours de clôture, de préférence du marché réglementé le plus liquide sur lequel l'action est cotée.

Il est fait de même pour les droits optionnels et/ou pour les certificats représentatifs d'actions (deposit receipts, ...).

Les intérêts créditeurs et débiteurs sont provisionnés par calcul avant leur constatation finale.

Les frais de gestion et de fonctionnement sont calculés et provisionnés à chaque valorisation. Le taux de frais de gestion et de fonctionnement est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après :
Actif brut du jour de valeur liquidative x taux de frais de fonctionnement et de gestion x nombre de jours entre la date de valeur liquidative calculée et la précédente valeur liquidative / 365 (ou 366 en cas d'année bissextile).

Pour le suivi des ratios réglementaires et contractuels de l'OPCVM, la société de gestion utilise comme actif net l'actif net avant souscription/rachat calculé par le délégataire valorisateur, augmenté des souscriptions et réduit des rachats enregistrés pour la date de valeur liquidative considérée. Cela doit permettre, en particulier en cas de forts mouvements au passif du fonds, de refléter à l'actif du fonds ces mouvements à des conditions proches de celles cristallisées par la valeur liquidative.



C-2) Composition de l'actif au 31 décembre 2021

Voir tous ces éléments dans le rapport audité du commissaire aux comptes en pages suivantes, incluant :

- Inventaire détaillé du portefeuille
- Actif net
- Nombre de parts en circulation
- Valeur liquidative
- Engagements hors bilan
- Documents de synthèse définis par le plan comptable
- Certification donnée par le commissaire aux comptes



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

FCP CONSTANCE BE AMERICA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

FCP CONSTANCE BE AMERICA

37 avenue de Friedland
75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux porteurs de parts du FCP CONSTANCE BE AMERICA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) CONSTANCE BE AMERICA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas

échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

Jean-Luc MENDIELA

F5814 CONSTANCE BE AMERICA

BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	70 778 447,87	53 153 533,75
Actions et valeurs assimilées	70 778 447,87	53 153 533,75
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	70 778 447,87	53 153 533,75
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	48 241,20	16 580,97
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	48 241,20	16 580,97
Comptes financiers	662 001,80	1 050 541,27
Liquidités	662 001,80	1 050 541,27
Total de l'actif	71 488 690,87	54 220 655,99

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	66 595 247,23	50 559 910,21
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	5 707 252,67	4 063 770,33
Résultat de l'exercice (a, b)	-927 352,99	-493 959,44
Total des capitaux propres	71 375 146,91	54 129 721,10
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	113 543,96	90 934,89
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	113 543,96	90 934,89
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	71 488 690,87	54 220 655,99

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2021	31/12/2020
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	293 621,21	244 953,31
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	293 621,21	244 953,31
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	293 621,21	244 953,31
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 182 160,21	718 803,18
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-888 539,00	-473 849,87
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-38 813,99	-20 109,57
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-927 352,99	-493 959,44

C) Éléments comptables

C-1) Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en Dollar US, devise de la comptabilité de l'OPC.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

C-1-a) Comptabilisation des revenus

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

C-1-b) Comptabilisations des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

C-1-c) Affectation des sommes distribuables

L'OPC a opté pour :

- Le mode de capitalisation pour les revenus.
- Le mode de capitalisation pour les plus-values ou moins-values nettes réalisées.

C-1-c) Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM,
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème	
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société	Actif net	Part « A/USD » 2,40 % TTC maximum	Part « I/USD » 1,20% TTC maximum

de gestion (CAC, dépositaire, avocats, distribution)			
Frais indirects maximum	Actif net	0% taux maximum	
Commission de surperformance	Actif net	Néant depuis le 8 décembre 2017	

Les frais liés à la recherche sont payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

C-1-d) Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
<p>Commissions de mouvement</p> <p>Prestataire percevant les commissions de mouvement :</p> <p>Dépositaire (100%)</p> <p>Aucune commission de mouvement ne revient à la société de gestion, ni directement ni indirectement</p>	<p>Prélèvement sur chaque transaction</p>	<p>Montants et % HT</p> <p>Commission de mouvement sur transactions de valeurs mobilières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions, ETF, droits, bons de souscription : <ul style="list-style-type: none"> • négociés sur une bourse française, belge ou néerlandaise : 0,05 % - minimum 10€ • négociés sur une bourse d'un autre pays : 0,05% - minimum 30€ + frais éventuels de place • OPC : <ul style="list-style-type: none"> • commercialisés en France : 15€ • commercialisés à l'Etranger : 40 € • offshore : 150 € + frais éventuels de correspondant <p>Commission de mouvement sur les encaissements de coupons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • franco sur émetteur en France • 0,25% - maximum 30€ sur émetteurs étrangers <p>Récupération d'avoir fiscal sur l'étranger : 2% - minimum à 150€</p>

Les frais liés à la recherche sont payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

C-1-e) Méthodes de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

CONSTANCE ASSOCIÉS S.A.S. – 37, avenue de Friedland – 75008 Paris

RCS PARIS 794 605 063 – Capital social 300 000 euros

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP-13000029

Société de courtage en assurance (COA) inscrit à l'ORIAS sous le numéro 13008121



Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Titres d'OPC en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

C-1-f) Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

Non applicable pour et OPCVM.

C-1-g) Garanties données ou reçues

Néant

C-1-h) Divers

La comptabilité de l'OPCVM est tenue en engagement. Ainsi, les dividendes sont comptabilisés à compter de la date ex-dividende.

Les frais d'encaissement des dividendes sont provisionnés (retenue à la source telle qu'espérée).

L'évaluation des actions se fait au cours de clôture, de préférence du marché réglementé le plus liquide sur lequel l'action est cotée.

Il est fait de même pour les droits optionnels et/ou pour les certificats représentatifs d'actions (deposit receipts, ...).

Les intérêts créditeurs et débiteurs sont provisionnés par calcul avant leur constatation finale.

Les frais de gestion et de fonctionnement sont calculés et provisionnés à chaque valorisation. Le taux de frais de gestion et de fonctionnement est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après : Actif brut du jour de valeur liquidative x taux de frais de fonctionnement et de gestion x nombre de jours entre la date de valeur liquidative calculée et la précédente valeur liquidative / 365 (ou 366 en cas d'année bissextile).

Pour le suivi des ratios réglementaires et contractuels de l'OPCVM, la société de gestion utilise comme actif net l'actif net avant souscription/rachat calculé par le délégataire valorisateur, augmenté des souscriptions et réduit des rachats enregistrés pour la date de valeur liquidative considérée. Cela doit permettre, en particulier en cas de forts mouvements au passif du fonds, de refléter à l'actif du fonds ces mouvements à des conditions proches de celles cristallisées par la valeur liquidative.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2021	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	54 129 721,10	26 116 392,46
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	22 317 561,22	16 364 567,55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 869 141,31	-4 375 274,04
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 047 019,61	4 992 134,50
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-606 615,97	-1 039 890,12
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-57 606,59	-45 925,70
Différences de change	-20 765,48	-3 002,31
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 323 513,33	12 594 568,63
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	24 218 114,95	20 894 601,62
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	20 894 601,62	8 300 032,99
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-888 539,00	-473 849,87
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	71 375 146,91	54 129 721,10

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	662 001,80	0,93	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	662 001,80	0,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	CAD	CAD					Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	3 909 033,04	5,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	2 196,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2021
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-927 352,99	-493 959,44
Total	-927 352,99	-493 959,44

	31/12/2021	31/12/2020
C1 PART CAPIA		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-663 375,78	-378 905,76
Total	-663 375,78	-378 905,76
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2021	31/12/2020
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-263 977,21	-115 053,68
Total	-263 977,21	-115 053,68
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 707 252,67	4 063 770,33
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	5 707 252,67	4 063 770,33

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
C1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 812 895,52	2 067 201,86
Total	2 812 895,52	2 067 201,86
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 894 357,15	1 996 568,47
Total	2 894 357,15	1 996 568,47
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				USD	USD	USD	USD	USD
29/12/2017	C1 PART CAPI A	14 472 013,27	52 267,232	276,89	0,00	0,00	0,00	24,82
29/12/2017	C2 PART CAPI I	5 685 782,68	192,340	29 561,10	0,00	0,00	0,00	2 959,35
31/12/2018	C1 PART CAPI A	14 917 630,37	53 595,576	278,34	0,00	0,00	0,00	31,43
31/12/2018	C2 PART CAPI I	5 227 375,84	173,800	30 076,96	0,00	0,00	0,00	3 771,82
31/12/2019	C1 PART CAPI A	19 455 511,29	54 202,646	358,94	0,00	0,00	0,00	-10,00
31/12/2019	C2 PART CAPI I	6 660 881,17	169,681	39 255,32	0,00	0,00	0,00	-656,68
31/12/2020	C1 PART CAPI A	27 493 027,02	53 604,798	512,88	0,00	0,00	0,00	31,49
31/12/2020	C2 PART CAPI I	26 636 694,08	469,215	56 768,63	0,00	0,00	0,00	4 009,92
31/12/2021	C1 PART CAPI A	35 046 764,73	60 492,400	579,36	0,00	0,00	0,00	35,53
31/12/2021	C2 PART CAPI I	36 328 382,18	559,754	64 900,62	0,00	0,00	0,00	4 699,17

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI A		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	13 471,425000	7 466 968,67
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-6 583,823000	-3 647 241,08
Solde net des Souscriptions / Rachats	6 887,602000	3 819 727,59
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	60 492,400000	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	236,371000	14 850 592,55
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-145,832000	-9 221 900,23
Solde net des Souscriptions / Rachats	90,539000	5 628 692,32
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	559,754000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2021
FR0011271576 C1 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	783 772,69
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2021
FR0011275015 C2 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	398 387,52
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
Créances	Coupons et dividendes	19 640,54
Créances	SRD et règlements différés	28 600,66
Total des créances		48 241,20
Dettes	SRD et règlements différés	6 514,96
Dettes	Frais de gestion	107 029,00
Total des dettes		113 543,96
Total dettes et créances		-65 302,76

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur USD	% Actif Net
PORTEFEUILLE	70 778 447,87	99,16
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	70 778 447,87	99,16
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	48 241,20	0,07
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-113 543,96	-0,16
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	662 001,80	0,93
DISPONIBILITES	662 001,80	0,93
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	71 375 146,91	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			70 778 447,87	99,16
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			70 778 447,87	99,16
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			70 778 447,87	99,16
TOTAL CANADA			5 210 666,59	7,30
CA0089118776 AIR CANADA VTG SH.	CAD	55 400	921 158,78	1,29
CA1247651088 CAE	CAD	47 300	1 187 717,56	1,66
CA13645T1003 CANADIAN PACIFIC RAILWAY	CAD	19 586	1 402 222,45	1,97
CA53229C1077 LIGHTSPEED COMMERCE	CAD	9 900	397 934,25	0,56
CA82509L1076 SHOPIFY SUB. VTG CLASS A	USD	945	1 301 633,55	1,82
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			65 567 781,28	91,86
US00724F1012 ADOBE	USD	2 728	1 546 939,68	2,17
US02079K3059 ALPHABET CL.A	USD	689	1 996 060,56	2,80
US0231351067 AMAZON COM	USD	613	2 043 950,42	2,86
US03662Q1058 ANSYS	USD	3 622	1 452 856,64	2,04
US0378331005 APPLE	USD	14 235	2 527 708,95	3,54
US1423391002 CARLISLE COMPANIES	USD	7 533	1 869 087,96	2,62
US22160K1051 COSTCO WHOLESALE	USD	3 500	1 986 950,00	2,78
US22788C1053 CROWDSTRIKE HOLDINGS	USD	7 695	1 575 551,25	2,21
US2371941053 DARDEN RESTAURANTS	USD	8 000	1 205 120,00	1,69
US2546871060 THE WALT DISNEY	USD	8 200	1 270 098,00	1,78
US2561631068 DOCUSIGN INC	USD	6 480	986 968,80	1,38
US25659T1079 DOLBY LABORATORIES CL.A	USD	13 100	1 247 382,00	1,75
US25862V1052 DOUBLEVERIFY HOLDINGS INC	USD	26 700	888 576,00	1,24
US28176E1082 EDWARDS LIFESCIENCES	USD	7 791	1 009 324,05	1,41
US29786A1060 ETSY	USD	5 348	1 170 891,12	1,64
US30303M1027 META PLATFORMS CLA	USD	6 832	2 297 943,20	3,22
US4228061093 HEICO	USD	9 581	1 381 771,82	1,94
US4278661081 HERSHEY	USD	6 200	1 199 514,00	1,68
US45828L1089 INTEGRAL AD SCIENCE HOLDING CO	USD	46 300	1 028 323,00	1,44

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US4583341098 INTER PARFUMS	USD	9 028	965 093,20	1,35
US4612021034 INTUIT	USD	2 162	1 390 641,64	1,95
US46266C1053 IQVIA HOLDINGS	USD	6 490	1 831 088,60	2,57
US5184391044 LAUDER ESTEE COS CL.A	USD	5 368	1 987 233,60	2,78
US52736R1023 LEVI STRAUSS & COA	USD	53 060	1 328 091,80	1,86
US5398301094 LOCKHEED MARTIN	USD	3 740	1 329 233,40	1,86
US5500211090 LULULEMON ATHLETICA	USD	3 650	1 428 792,50	2,00
US5949181045 MICROSOFT	USD	6 247	2 100 991,04	2,94
US64110L1061 NETFLIX	USD	2 956	1 780 812,64	2,50
US6541061031 NIKE CL.B	USD	11 606	1 934 372,02	2,71
US6668071029 NORTHROP GRUMMAN	USD	3 450	1 335 391,50	1,87
US6974351057 PALO ALTO NETWORKS	USD	2 634	1 466 505,84	2,05
US7134481081 PEPSICO	USD	9 527	1 654 935,17	2,32
US72352L1061 PINTEREST CL.A	USD	18 951	688 868,85	0,97
US7512121010 RALPH LAUREN CLASS A	USD	9 500	1 129 170,00	1,58
US75513E1010 RAYTHEON TECHNOLOGIES	USD	14 535	1 250 882,10	1,75
US79466L3024 SALESFORCE.COM	USD	6 364	1 617 283,32	2,27
US83304A1060 SNAP CL.A	USD	20 800	978 224,00	1,37
US8552441094 STARBUCKS	USD	13 163	1 539 676,11	2,16
US87612E1064 TARGET	USD	7 840	1 814 489,60	2,54
US88160R1014 TESLA	USD	1 753	1 852 535,34	2,60
US8835561023 THERMO FISHER SCIENTIFIC	USD	2 560	1 708 134,40	2,39
US9283771007 VISTA OUTDOOR WHEN ISSUED	USD	25 300	1 165 571,00	1,63
US9311421039 WALMART	USD	9 500	1 374 555,00	1,93
US98585X1046 YETI HOLDINGS	USD	14 852	1 230 191,16	1,72